

Droit du numérique

Présentation

Nombre de stagiaires maximum : 35

Responsable

Responsable pédagogique : Alexandra Guérin-François

Coordination des enseignements : Alexandra Guérin-François et Clémence Scottez

Intervenants : professionnels (DPD, avocats, universitaires) spécialisés en droit des technologies avancées et en droit à la protection des données

Public, conditions d'accès et prérequis

Juristes d'entreprise, de collectivités locales, d'administration et d'associations ; Responsables conformité, déontologues, contrôle interne et gestion des risques, audit interne, direction qualité ; DSI ou RSSI

Prérequis : Avoir le niveau de l'UE [DRA001](#) ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires

Cursus : Cet enseignement fait partie du cursus [CS5200A Certificat de spécialisation – Délégué à la protection des données \(DPD\)](#)

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

Disposer des connaissances juridiques de base en droit à la protection des données personnelles, conformément au nouveau cadre juridique applicable (RGPD et nouvelle loi « informatique et libertés »)
Identifier les aspects juridiques des problèmes suscités par le développement des technologies de l'information et de l'internet
Repérer les droits et obligations dans l'usage des technologies de l'information et de la communication
Identifier les risques juridiques encourus par le représentant légal d'un organisme, l'employeur et les salariés.

Compétences visées

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle

Disposer des connaissances juridiques de base en droit à la protection des données personnelles, conformément au nouveau cadre juridique applicable (RGPD et nouvelle loi « informatique et libertés »)
Appréhender les moyens de protection des ressources et des données informatiques de l'entreprise, de l'organisme public ou associatif.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Juriste](#)

Voir aussi les formations en

[Droit de la propriété intellectuelle](#)

[Traitement informatique des données](#)

[Droit des contrats](#)

[Droits et libertés](#)

[Fichiers](#)

[Conduite de projet informatique](#)

[CNIL](#)

[Protection des données à caractère personnel](#)

[informatique et libertés](#)

[Commerce électronique](#)

[RGPD](#)

Programme

Programme

Cette UE vise à former l'auditeur aux principaux aspects juridiques des problèmes suscités par le développement des technologies de l'information et de l'internet, notamment :

Le droit à la protection des données à caractère personnel en France et en Europe (droits et obligations du responsable de traitement, transferts de données hors UE, mise en œuvre d'opérations de prospection commerciale ou de lutte contre la fraude, conséquences de la réforme européenne applicable à compter de mai 2018, etc.),

Le droit du commerce électronique (droit de la vente à distance, preuve électronique, sécurité et responsabilités des acteurs de l'internet, protection des créations immatérielles, etc.),

L'environnement juridique de l'informatique sur le lieu de travail (systèmes de gestion RH, dispositifs de contrôle individuel des salariés, charte NTIC, télétravail, etc.).

Les concepts de base de la réglementation « informatique et libertés »

Les droits et obligations visés dans le règlement européen sur la protection des données (RGPD) et la nouvelle loi « informatique et libertés »

Le risque de non-conformité « informatique et libertés »

La CNIL – formalités préalables – pouvoirs de contrôle sur place et de sanction

Les autres acteurs de la régulation « informatique et libertés » (le CEPD, le DPD, etc.)

L'encadrement juridique de la prospection commerciale sur internet

L'encadrement juridique des dispositifs de lutte contre la fraude

Les dispositifs de contrôle individuel d'activité du salarié

Le droit de la consommation appliqué à internet

Le droit de la preuve sur internet

La criminalité informatique

Les responsabilités sur internet

La propriété intellectuelle sur internet (sensibilisation aux règles de base du droit d'auteur, droit à la protection des bases de données, protection des noms de domaine par le droit des marques)

Moyens pédagogiques

Les intervenants spécialisés en droit des technologies avancées et en droit à la protection de données présentent les apports théoriques liés au thème de la séance et travaillent ensuite, avec les apprenants, sur des cas pratiques issus de leur pratique professionnelle.

Moyens techniques

Vidéoprojecteur, tableau blanc, accès internet

Modalités de validation

Contrôle continu.

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Voir le site

metiers-droit.cnam.fr

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

292, rue Saint Martin
75003 PARIS

Code Stage : DNT104

Tarifs

1540 € net

Individuels : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

42

Equivalence UE

[Droit du numérique](#)

Dates du stage

Dates à venir

Une question ?

Remplir le formulaire de demande ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

Bulletin d'inscription à télécharger
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; } /**/

MISSION HANDI'CNAM

Aider les auditeurs en situation de handicap